



Mutuelle solidaire


La Ville de Campbon s'est engagée dans une démarche utile et solidaire, et a décidé de la mise en place d'une mutuelle dite « communale ». Les objectifs sont clairs : favoriser l'accès aux soins pour tous en permettant aux habitants l'accès à une complémentaire santé de qualité à un tarif raisonnable. Le dispositif est ouvert à tous les habitants de la commune sans conditions de ressources, et aucun questionnaire de santé. C'est la Mutuelle solidaire et locale MCRN qui a été retenue pour proposer cette complémentaire santé. Basée à Nantes depuis plus de 45 ans, cette mutuelle a de nombreuses expériences auprès de soixante-dix communes de la région des Pays-de-la-Loire.

La Mutuelle MCRN gère également un centre de santé dentaire mutualiste.



Prochaine permanence à Campbon le mercredi 23 avril



- › Une couverture de santé de qualité à tarif préférentiel sans limite d'âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente avec [la MCRN \(Mutuelle des Cheminots de la Région de Nantes\)](#) 
- › La Mutuelle en partenariat avec la commune est ouverte à tous les administrés sans condition de ressource ou de revenu.



Permanences premier semestre 2025

- › Mercredi 26/02 de 14 h à 16 h 30
- › Mercredi 23/04 de 14 h à 16 h 30
- › Mercredi 25/06 de 14 h à 16 h 30

Mairie Annexe

- › 4, Place de l'église



RENSEIGNEMENTS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

Agence Mutuelle MCRN

4, Place des Jacobins - 44000
NANTES

☎ 0240892291

✉ Courriel